

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article1854>

# **Suppression pure et simple du dispositif Envie d'Agir !**

- Regards -

Date de mise en ligne : mardi 7 septembre 2010

## **Description :**

Le ministère annonce que sa politique d'autonomie des jeunes se résumera dorénavant au service civique.

---

**Rencontres Sociales**

---

[[http://www.apeas.fr/IMG/jpg/logo\\_envie\\_d\\_agir\\_2008\\_004.jpg](http://www.apeas.fr/IMG/jpg/logo_envie_d_agir_2008_004.jpg)] C'est le jour de la date officielle du démarrage de l'année internationale de la Jeunesse, le 12 août dernier, que le Ministère de la Jeunesse a choisi d'annoncer à ses services, par circulaire interne, la suppression du programme d'aide aux initiatives de jeunes « Envie d'Agir ». Ce programme, initié dès 1986 par Défi Jeunes et qui représentait il y a peu encore une des plus grosses lignes budgétaires des Directions Jeunesse et Sports va purement et simplement disparaître.

Cette décision hâtive prise pendant l'été est doublement regrettable.

Tout d'abord, cela n'est qu'un choix purement budgétaire, dans la ligne de la casse du service public de l'éducation, avec la réduction du nombre de fonctionnaires et la réorganisation des services de l'Etat (Révision Générale des Politiques Publiques).

Ensuite, l'avortement du débat sur la Jeunesse initié en 2009 se poursuit : dans cette circulaire, le ministère annonce que sa politique d'autonomie des jeunes se résumera dorénavant au service civique.

## Quelle politique d'autonomie pour la Jeunesse ?

Le programme Envie d'Agir n'était pas parfait, notamment dans sa propension ces dernières années à s'éloigner de sa volonté initiale, axée autour de l'intérêt général et de l'action collective, pour se rapprocher de la simple création individuelle d'activité économique. Néanmoins, c'était le seul dispositif permettant de financer les projets de tous les jeunes sur tout le territoire français. Dans les territoires où les collectivités territoriales n'ont pas de politique de Jeunesse, une partie des jeunes sera exclue de moyens financiers et d'accompagnement.

De plus, le soi-disant remplacement de la politique d'autonomie des jeunes par le Service Civique (SC) n'est pas satisfaisant. Il s'agit d'un axe d'une politique à envisager, mais il en existe d'autres à construire. Les futurs jeunes volontaires (en SC) concernés se résumeront à portion congrue. Seront volontaires ceux qui ne sont pas étudiants (quelques uns feront un volontariat pour arrondir les fins de mois), travailleurs, ou chômeurs (ils toucheraient probablement moins en service civique qu'au chômage). Qui reste-t-il ? Et comment travaille-t-on l'autonomie des jeunes en milieu scolaire, des travailleurs et des chômeurs ? Pas de réponse...

Par ailleurs, cette décision exclura du soutien de l'Etat les initiatives de jeunes entre pairs, sans cadre institutionnel (cadre qui était de plus en plus la norme dans les nouvelles formes d'engagement). Enfin, le service civique ne concerne pas uniquement et prioritairement la jeunesse, mais toutes les tranches d'âge de 16 à 77 ans.

## Ce sont encore les associations qui trinquent !

Les conseillers d'Education Populaire de feu « Jeunesse et Sports », en partenariat avec le secteur associatif et les collectivités locales, avaient travaillé à de la cohérence, de la mise en réseaux, de la méthodologie, des parcours permettant de l'éducation à l'autonomie et à la citoyenneté. De nombreuses associations bénéficiaient de postes FONJEP, subventions et autre pour cette mission de co-accompagnement. Une annonce lapidaire 4 mois avant la fin de l'année va encore compliquer la tâche pour l'ensemble de ces partenaires... Que vont devenir l'ensemble des mesures pour les jeunes nées de ces partenariats sur les territoires ?

## A quand une politique plus ambitieuse pour les jeunes ?

L'Etat doit soutenir tous les jeunes. La question de l'autonomie et de l'éducation à la citoyenneté, en cette période d'attaque des fondements de la République (montée de l'autoritarisme, politique ultra-sécuritaire, lien immigration et insécurité, amalgame et surenchère sur les questions de sécurité, exclusion de franges fragilisées de la population) est une question centrale.

De plus, il est nécessaire de mettre en place des aides à l'expression et aux pratiques culturelles, qui sont un autre parent pauvre des politiques publiques actuelles. Envie d'Agir était une ressource importante dans ce champs. Ce programme permettait d'aider des premiers projets non financés par ailleurs ; 80 000 lauréats depuis 1986.

Ces aides à des projets collectifs avec un engagement citoyen doivent être pris en charge par l'Etat pour tous ses jeunes citoyens. Le SEP demande au Ministre de la jeunesse de revenir sur sa décision de supprimer hâtivement le programme Envie d'Agir. En tant que première organisation syndicale des personnels de jeunesse et d'éducation populaire de l'Etat, il revendique d'être associé à une redéfinition d'axes de travail pour une politique de soutien aux projets de jeunes.

Au-delà de cette problématique, le SEP, également présent auprès des animateurs territoriaux, hospitaliers et associatifs, revendique une politique de jeunesse et d'éducation populaire digne de ce nom, volontariste, dotée des moyens indispensables à sa réalisation et inscrite dans la durée.

Le SEP reste force de propositions. A l'époque des élections présidentielles, nos 20 propositions pour une politique renouvelée d'éducation populaire et de jeunesse n'avaient pas intéressé le candidat Sarkozy. Le SEP forme le vœu qu'aujourd'hui elles puissent trouver un écho favorable auprès du Ministre de la Jeunesse.

Voir en ligne : ["20 propositions pour une politique renouvelée d'Éducation Populaire"](#)